



20200202

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le quatre février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Auzeville-Tolosane dûment convoqué en date du seize janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François-Régis Valette, Maire.

- Présents :** Mesdames et Messieurs les Adjointes : Claudette SICHU, Irène TARDIEU, Dominique LAGARDE et Jean-Baptiste PUEL
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Marie-José ANGLES, Olivier RENAULT, Luca SERENI, Guillaume DEBEAURAIN, Nicolas DRUILHE, Chrystel JEANPIERRE, Alain CREGO, Alain PRADAL, Michel BOUCHARDY, Jean-Pierre MAYER, Jean-Pierre HARDY et Farida VINCENT
- Absents excusés :** Mesdames Marie-Pierre MADAULE, Bakhta KELAFI, Nathalie LONGUEVILLE-BEDRUNE et Claire MAYLIE
Monsieur Didier BONHOMME
- Absents :** Mesdames Nicole REULET, Jérémie JAUZE, Sandrine GAILLARD et Christelle TURROQUE
Monsieur Anghel-Cristian GHEORGHE
- Pouvoirs :** Madame Marie-Pierre MADAULE à Monsieur Luca SERENI
Madame Bakhta KELAFI à Monsieur Nicolas DRUILHE
Madame Nathalie LONGUEVILLE-BEDRUNE à Monsieur François-Régis VALETTE
Madame Claire MAYLIE à Monsieur Jean-Pierre HARDY
Monsieur Didier BONHOMME à Monsieur Dominique LAGARDE
- Secrétaire de séance :** Monsieur Nicolas DRUILHE

OBJET : OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PERMIS D'AMÉNAGER ÉCOQUARTIER ARGENTO

Monsieur Dominique Lagarde, Adjoint au Maire en charge de la commission Aménagement et Urbanisme, rappelle aux membres du Conseil Municipal l'enquête publique du 19/11/2019 au 20/12/2019 portant sur la 6^{ème} modification du PLU de la Commune d'Auzeville-Tolosane, le dossier déclaration environnementale, le dossier déclaration loi sur l'eau.

En parallèle, l'Autorité Environnementale de la DREAL Occitanie a en effet considéré que, outre l'enquête publique pour la 6^{ème} modification du PLU destinée principalement à ouvrir à l'urbanisation 5 Ha sur le secteur d'Argento, enquête publique incorporant le dossier d'impact environnemental constitué à la suite de cette ouverture à l'urbanisation **il fallait quand même effectuer une enquête publique pour le permis d'aménager avec ce même dossier d'impact environnemental.**

Le permis d'aménager porte sur une surface de 5ha de terres agricoles situé entre le noyau urbain de la commune d'Auzeville-Tolosane et celui de la commune de Ramonville Saint-Agne. Le projet comporte la construction d'environ 203 logements constitués par des maisons individuelles (15), 128 appartements dans de petits collectifs et une résidence pour personnes âgées valides de 60 logements. Une mixité sociale est assurée par un pourcentage de 25 % de logements sociaux et environ 20 % d'accession sociale.

Le projet inclura également divers équipements dont des espaces publics. Le projet est inséré dans son environnement en s'appuyant sur les caractéristiques du site et en amplifiant l'identité paysagère avec préservation des talus existants ainsi que la trame végétale présente sous la forme de haies et d'arbres remarquables. L'accès se fera à partir du rond-point sur le chemin de la Barrière construit à cette fin, d'un 2^{ème} accès à partir du chemin de la Barrière et de l'ouverture de l'Impasse Goudouli.

20200202

Cette enquête publique portant sur le **Permis d'Aménager**
ARGENTO PA 03103519S0003 aura lieu en Mairie du **06/03/2020**

Envoyé en préfecture le 06/02/2020

Reçu en préfecture le 06/02/2020

Affiché le 06/02/2020

ID : 031-213100357-20200204-20200202-DE



Le Tribunal Administratif a désigné comme commissaire enquêteur pour cette enquête publique, Monsieur Bernard POULIGNY.

Les personnes associées ont été consultées et toutes les pièces administratives et de publicité sont en cours.

→ ~~Le Conseil Municipal entendu cet exposé après en avoir délibéré, à l'unanimité :~~

- ~~Décide de lancer cette enquête publique portant sur le Permis d'Aménager de l'Ecoquartier ARGENTO PA 03103519S0003~~
- ~~Décide que cette enquête se déroulera du 06/03/2020 à 8h30 au 06/04/2020, 17h30.~~

Ainsi fait et délibéré à Auzeville-Tolosane, les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.

Le Maire,



Les membres présents

François-Régis VALETTE

Le Maire d'Auzeville-Tolosane,

certifie que le présent document a été :

Publié le : 06/02/2020

Notifié le : 06/03/2020

Transmis au Commissaire de la République

le : 06/02/2020

